

Sujet : [INTERNET] carrière de Pouligny St Pierre

De : "> mariem.muller (par Internet)" <mariem.muller@gmail.com>

Date : 19/10/2017 10:55

Pour : ddcsp-ep-carriere-poulnystpierre@indre.gouv.fr

Bonjour,

veuillez trouver en pièce jointe mes observations pour M le commissaire-enquêteur,
cordialement,

Marie Muller



Garanti sans virus. www.avast.com

— Pièces jointes : —

carrière Pouligny.odt

25,1 Ko

Marie Muller

4 rue Jean Rameau

36300 Pouligny St Pierre
octobre 2017

Pouligny Saint Pierre, le 19

Monsieur le commissaire-enquêteur,

J'émet un avis défavorable pour le projet de carrière à Pouligny St Pierre pour les raisons suivantes :

Perte de la Biodiversité : On prétend que le site de la carrière présente peu d'intérêt écologique !! Sur quels critères avance-t-on cela ? Ce site est riche de vie autant que les autres. L'existence même des êtres humains sur la terre dépend de la nature : destruction de la nature = destruction de la vie. La principale cause de la perte de biodiversité est l'accroissement de la consommation de ressources naturelles, ce qui entraîne **la perte des sols, la fragmentation des écosystèmes et la mise en péril de la qualité des habitats. Toute espèce animale ou végétale, de même que son écosystème, est adaptée aux conditions ambiantes locales. Si ces conditions évoluent, des espèces meurent et des habitats disparaissent.**

La France a une surcapacité de production de ciment.

Source : « Batiactu » site d'information de la construction-le 31/03/2016, déclarations de M. Parisot, président du syndicat français de l'industrie du ciment (SFIC).

<http://www.batiactu.com/edito/industrie-cimentiere-prevoit-stabilisation-son-marche-44345.php>

« Le chiffre est éloquent : en 2015, la consommation nationale de ciment n'était que de 17,2 millions de tonnes [...] »

« Cette consommation a été couverte par la production nationale (15,6 Mt) et par des importations (1,5 Mt) dont le volume reste stable depuis 2012. « Mais ce volume a doublé en dix ans », souligne Raoul de Parisot. Alors que les capacités françaises s'élèvent à 27 Mt/an et tournent au ralenti, l'entrée de matériau moins cher se poursuit, principalement en provenance de pays riverains (Italie, Allemagne, Belgique, Espagne...). Du côté des exportations, qui dépassent elles-aussi le million de tonnes, les distances sont plus grandes et c'est vers le Maghreb et l'Afrique que les adhérents du Sfic trouvent des débouchés. »

Que nous enseignent ces propos ?

1° Que la capacité de production des cimenteries françaises est de 27 millions de

tonnes par an, pour une consommation de seulement 17,2 millions de tonnes par an !!!

2° Que les cimenteries « tournent au ralenti ».

3° que les dites importations (1,5 Mt) sont dues à l'entrée de matériau moins cher, principalement en provenance de pays riverains (Italie, Allemagne, Belgique, Espagne...) et qu'elles sont compensées en grande partie par les exportations.

4° Certains fabricants, pour trouver des débouchés, exportent vers le Maghreb et l'Afrique.

Nous sommes très très loin d'une importation « structurelle » et bien dans une importation « économique » due au prix du marché international du ciment.

Conclusion : L'ouverture d'une carrière à Poulligny St Pierre est-elle-justifiée ? **NON**

« Création d'emploi ? »

En tout cas pas de chauffeurs de camions car la société Moreau est aussi spécialiste dans le secteur de la location de camions avec chauffeurs.

« Chemins de randonnées bien rangés ! »

C'est un argument de M le maire (bip tv) et est-ce pour cela qu'en date du 11 mai 2016, le conseil municipal a entériné la suppression du chemin rural des Malgames qui est devenu parcelle de terre, en lien avec la création de la carrière. Au moins celui-là est bien rangé.

Qu'est-ce-à-dire, bien rangés ? bétonnés ? Non ! un chemin de randonnée, je le veux dans son état d'origine, boueux, caillouteux, avec des trous.....ou tout simplement parfait comme ils le sont presque tous. Et non défoncés par camions et engins d'exploitation.

« Mais on a besoin de ciment pour construire, et réaliser des projets.... »

FAUX En Europe les besoins en ciment sont en baisse, aucune pénurie n'est à craindre. (Source de l'industrie cimentière elle-même)

Dans les années 90, pour réduire les frais de transport, on cherchait à produire le ciment à proximité des zones de consommation.

Aujourd'hui, la mondialisation balade des millions de tonnes de ciment bon marché partout, et jusqu'aux portes de Paris.

Pour un cimentier, aujourd'hui, un terminal de tankers au Havre est plus profitable qu'une carrière et une cimenterie à 50 km de Paris.

Par ailleurs, dans le cadre de la lutte contre le réchauffement climatique, tous les experts prônent des modes de construction plus économes en énergie, et moins polluants. Le ciment est montré du doigt comme l'une des plus grandes sources de pollution en CO2 de la planète.

« Avant d'exploiter une carrière, des tas de précautions sont prises... »

VRAI, en théorie...

Mais il n'est pas prévu de contre-expertises indépendantes, les services de l'État se contentent de vérifier que le projet proposé par le cimentier est en conformité avec les lois en vigueur.

Après exploitation, il y aurait beaucoup à dire sur la manière dont les sites de carrières sont récupérés pour servir de réceptacles à déchets, dont on ne sait que faire. L'exploitant de calcaire revend les terrains, puis disparaît de l'histoire... Il n'y a aucune garantie sur le devenir des carrières après exploitation.

« Amène un bien pour l'économie locale, pour les artisans, les travaux publics, les communes et les particuliers » tout d'abord c'est une entreprise hors-département qui rafle la mise ; et en ce qui concerne les bienfaits pour les communes et les particuliers, qu'on m'explique en quoi, s'il-vous-plaît.

« Respect du droit des propriétaires, du droit d'entreprendre et du droit de travailler » oui, associé au respect des droits des populations locales, et leur place centrale dans les prises de décision concernant les biens naturels se trouvant sur leur territoire.

« Produire de la richesse économique est prioritaire » certes, à condition de ne pas engendrer des dégâts environnementaux et sanitaires qui finiront par coûter cher en terme de réparation, à la communauté.

« Circuit court de matière première, bon pour l'environnement ? » voir plus haut « La France a une surcapacité de production de ciment » et, quelles sont les vrais raisons d'ouverture de cette carrière ? N'est-il pas question de plusieurs marchés dont l'aménagement de l'A10 à 2x3 voies entre Sorigny et Poitiers ; du LGV Poitiers-Limoges

Nuisances sonores

Nuisances pour la santé par les poussières

Dégradation des paysages

Dégradation progressive du bien-vivre des riverains, des promeneurs, ainsi que dans les communes environnantes suite aux passages des camions

En conclusion, je demande une vraie concertation et un véritable débat en écoutant l'avis des citoyens, pour répondre aux objectifs de santé, respect de l'environnement, cadre de vie et surtout trouver des modes de développement plus en phase avec notre époque, et vous prie d'agréer mes sincères salutations,

Marie Muller